

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 3^e jour du mois de mai de l'an 2021, à 19 h 30, via la plateforme Zoom, à laquelle sont présents :

Présences : M. Philippe Pagé, maire
M. Pierre Bellerose, conseiller
M. Enzo Marceau, conseiller
Mme France Thibault, conseillère
Mme Lucie Cormier, conseillère
Mme Anne-Marie Merrien, conseillère
M. Nicolas Rudloff, conseiller

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 36 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2021-05-092

1.1 Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Enzo Marceau
Appuyé par Pierre Bellerose
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

QUE les points suivants soient ajoutés à l'ordre du jour :

- 3.7 Incitatif à la vaccination pour les employés municipaux
- 9.3 Budget Service d'animation estivale 2021.

QUE le point 9.2 soit retiré de l'ordre du jour.

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021

2. INVITÉ(S) ET PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- 2.1. Période de questions des citoyens

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1. Adoption des comptes à payer – Avril 2021
- 3.2. Journal de facturation – Avril 2021
- 3.3. Dépôt et adoption des états financiers 2020
- 3.4. Bourse de la persévérance scolaire – Appel de candidatures
- 3.5. Versement de la ristourne 2020 de la Mutuelle des municipalités du Québec
- 3.6. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 3.7. *Incitatif à la vaccination pour les employés municipaux*

4. LÉGISLATION

- 4.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-02 modifiant le règlement de zonage 2002-04 et ses amendements
- 4.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-03 modifiant le règlement 2019-07 relatif à la gestion contractuelle

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET
6. TRANSPORT ET VOIRIE – AUCUN SUJET
7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
 - 7.1. Dépôt des états financiers du site d'enfouissement de la MRC des Sources
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1. Liste des permis émis d'avril 2021
 - 8.2. Abrogation de la résolution 2021-04-083 concernant une demande de PIIA acceptée et dont le projet a été modifié à la suite de l'émission du permis – Lot 6 078 321, 26 chemin Pinard
 - 8.3. Entretien de la pelouse du cimetière 2021
 - 8.4. Entretien des plates-bandes du P'tit Bonheur 2021
 - 8.5. Demande d'adhésion à COPERNIC 2021 – 2022
9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1. Octroi du mandat pour le changement des gouttières du Camillois
 - 9.2. Dépôt au Fonds région et ruralité volet 4 – Amélioration des espaces publics – Destination Saint-Camille – POINT RETIRÉ
 - 9.3. Budget du Service d'animation estivale
10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
11. CORRESPONDANCE
 - 11.1. Copie de la correspondance
12. VARIA
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2021-05-093

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021 et qu'ils renoncent à la lecture du procès-verbal;

*Il est proposé par Anne-Marie Merrien
Appuyé par Nicolas Rudloff
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 INVITÉ(S) ET PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

2.1 Période de questions des citoyens

Aucune question des citoyens présents.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2021-05-094

3.1 Adoption des comptes à payer – Avril 2021

***Il est proposé par Enzo Marceau
Appuyé par Pierre Bellerose
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes saisis du 27 mars au 30 avril 2021, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de cinquante-neuf mille deux cent quarante-trois dollars et soixante-onze cents (59 243,71 \$).

ADOPTÉE

3.2 Journal de facturation – Avril 2021

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation d'avril 2021.

2021-05-095

3.3 Dépôt et adoption des états financiers 2020

CONSIDÉRANT QUE Madame Caroline Leduc, de la firme Roy, Desrochers, Lambert SENCRL, a présenté un projet des états financiers de la Municipalité aux membres du conseil lors de la séance du 6 avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE la firme Roy, Desrochers, Lambert SENCRL a reçu les fichiers d'endettement de la MRC des Sources et que nous devons attendre ces documents avant de consolider les états financiers;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité termine son année financière avec un surplus de soixante-sept mille deux cent trente-trois dollars (67 233 \$) sur un budget total d'un million quarante-sept sept cent soixante-quatre dollars (1 047 764 \$);

CONSIDÉRANT QUE l'article 176,1 du *Code municipal* prévoit le dépôt du rapport financier consolidé;

***Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE le conseil dépose et accepte le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2020.

ADOPTÉE

2021-05-096

3.4 Bourse de la persévérance scolaire – Appel de candidatures

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite souligner la persévérance scolaire chez les jeunes de son territoire;

***Il est proposé par Enzo Marceau
Appuyé par France Thibault
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE la Municipalité offre une bourse d'études au montant de deux cent cinquante dollars (250 \$) à un jeune finissant remplissant les conditions suivantes :

- Avoir fait ses études sans interruption volontaire de plus de 24 mois maximum, et ce, dans le respect des normes du ministère de l'Éducation;
- Être âgé de 25 ans et moins;
- Obtenir son diplôme d'études secondaires (DES) ou son diplôme d'études professionnelles (DEP) ou son attestation de spécialisations professionnelles (ASP) du ministère de l'Éducation dans l'année scolaire 2020 – 2021;
- Être citoyen et avoir son adresse principale de résidence lors de la fin des études sur le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille;
- Les étudiants désirant se prévaloir de cette bourse devront apporter une copie de leur diplôme au bureau municipal avant le 30 septembre 2021, le tirage au sort ayant lieu au conseil d'octobre.

QUE la Municipalité publie, dans le journal local Le Babillard ainsi que sur les réseaux sociaux, une note afin d'annoncer le tirage de cette bourse.

ADOPTÉE

3.5 Versement de la ristourne 2020 de la Mutuelle des municipalités du Québec

Le maire informe les personnes présentes que la Municipalité a reçu une ristourne de mille trente-sept dollars (1 037 \$) pour l'année 2020.

2021-05-097

3.6 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est proposé par Lucie Cormier

Appuyé par Enzo Marceau

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE le 17 mai soit proclamé Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

QUE la Municipalité souligne cette journée en hissant le drapeau LGBT.

ADOPTÉE

2021-05-098

3.7 Incitatif à la vaccination pour les employés municipaux

CONSIDÉRANT QUE la vaccination en lien avec la pandémie de la COVID-19 est maintenant offerte à la population générale;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite que les employés municipaux n'aient pas de contrainte de temps pour aller se faire vacciner;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE le conseil verse un incitatif à la vaccination, aux employés qui souhaitent se faire vacciner, par l'équivalent de deux heures de temps de salaire pour les employés municipaux.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

2021-05-099

4.1 Avis de motion et dépôt de projet du règlement 2021-02 modifiant le règlement de zonage 2002-04 et ses amendements

Un avis de motion est par la présente donné par **M. Nicolas Rudloff** qu'à une séance subséquente le règlement 2021-02 modifiant le règlement de zonage 2002-04 et ses amendements sera adopté.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le règlement 2021-02 modifiant le règlement de zonage 2002-04 et ses amendements.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation, par courriel seulement, sur les heures d'ouverture.

2021-05-100

4.2 Avis de motion et dépôt de projet du règlement 2021-03 modifiant le règlement 2019-07 relatif à la gestion contractuelle

Un avis de motion est par la présente donné par **M. Enzo Marceau** qu'à une séance subséquente le règlement 2021-03 modifiant le règlement 2019-07 relatif à la gestion contractuelle sera adopté.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le règlement 2021-03 modifiant le règlement 2019-07

Ce projet de règlement est disponible pour consultation, par courriel seulement, sur les heures d'ouverture.

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET

6 TRANSPORT ET VOIRIE – AUCUN SUJET

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Dépôt des états financiers du site d'enfouissement de la MRC des Sources

Le maire dépose les états financiers du site d'enfouissement de la MRC des Sources.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Dépôt de la liste des permis émis du mois d'avril 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil la liste des permis émis au mois d'avril 2021.

2021-05-101

8.2 Abrogation de la résolution 2021-04-083 concernant une demande de PIIA acceptée et dont le projet a été modifié à la suite de l'émission du permis – Lot 6 078 321, 26, chemin Pinard

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a présenté un premier projet de construction pour un bâtiment complémentaire de type garage, sur le lot 6 078 321, au 26 rue Pinard;

CONSIDÉRANT QUE le lot 6 078 321 est situé dans la zone Rua13;

CONSIDÉRANT QUE la zone visée est soumise à un plan d'implantation et d'intégration architecturale type Secteurs extérieurs au village (P.I.I.A.-SEC);

CONSIDÉRANT QU'un tel projet de construction est assujetti aux dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale version 23 septembre 2002;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit s'harmoniser avec le cadre bâti existant;

CONSIDÉRANT QUE ce premier projet ne contrevient pas aux objectifs du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale version 23 septembre 2002;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a accepté le premier projet par la résolution 2021-04-083 lors de la séance ordinaire du 6 avril 2021;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'émission du permis, les propriétaires ont changé le premier projet déposé et accepté;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de modifier le permis afin qu'il soit en concordance avec le deuxième projet soumis;

CONSIDÉRANT QUE le second projet s'agence mieux à l'essence du PIIA que le projet initial;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a analysé le second projet par l'échange de courriel;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommander au Conseil Municipal d'accepter la seconde demande de P.I.I.A. pour le projet de construction d'un bâtiment

complémentaire de type garage, sur le lot 6 078 321, au 26 rue Pinard, dans la zone Rua13.

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommander au conseil municipal d'abroger la résolution 2021-04-083 à la suite de la modification du projet et d'en adopter une nouvelle afin d'être en concordance avec nos règlements.

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal de modifier le permis déjà émis à la suite de l'adoption de la résolution 2021-04-083

Il est proposé par Nicolas Rudloff

Appuyé par Pierre Bellerose

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte la seconde demande de P.I.I.A. pour le projet de construction d'un bâtiment complémentaire de type garage, sur le lot 6 078 321, au 26 rue Pinard, dans la zone Rua13.

QUE le conseil municipal abroge la résolution 2021-04-083 à la suite de la modification du projeté

QUE le conseil demande de modifier le permis émis à la suite de l'adoption de la résolution 2021-04-083 afin d'être en conformité avec le second projet de construction.

ADOPTÉE

2021-05-102

8.3 Entretien de la pelouse du cimetière été 2021

CONSIDÉRANT la demande reçue du Conseil de gestion de la communauté de Saint-Camille et Ham-Sud de la Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie pour que l'entretien du cimetière soit fait par l'employé de la Municipalité du canton de Saint-Camille durant l'été 2021;

Il est proposé par Lucie Cormier

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille renouvelle l'entente avec le Conseil de gestion de la communauté de Saint-Camille et Ham-Sud de la Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie pour l'entretien du cimetière pour l'été 2021.

QUE le Conseil de gestion de la communauté de Saint-Camille et Ham-Sud de la Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie rembourse à la Municipalité les frais reliés au salaire de l'employé responsable de l'entretien pour l'année 2021, à savoir, le salaire horaire plus les déductions à la source.

ADOPTÉE

2021-05-103

8.4 Entretien des plates-bandes du P'tit Bonheur été 2021

CONSIDÉRANT la demande reçue du P'tit Bonheur pour que l'entretien paysager du P'tit Bonheur soit fait par l'employé de l'entretien paysager de la Municipalité du canton de Saint-Camille durant l'été 2021;

Il est proposé par Lucie Cormier

***Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte que l'employé d'entretien paysager fasse l'entretien paysager du P'tit Bonheur pour l'été 2021.

QUE le P'tit Bonheur rembourse à la Municipalité les frais reliés au salaire de l'employé responsable de l'entretien paysager pour l'année 2021, à savoir, le salaire horaire plus les déductions à la source.

ADOPTÉE

2021-05-104

8.5 Demande d'adhésion à COPERNIC 2021 – 2022

CONSIDÉRANT QUE COPERNIC est l'organisme de Concentration Pour l'Eau des bassins versants de la Rivière Nicolet;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille adhère à COPERNIC pour un montant de cinquante dollars (50 \$) pour la période 2021 – 2022.

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

2021-05-105

9.1 Octroi du mandat pour le changement de gouttières au Camillois

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des prix pour le changement des gouttières au Camillois;

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis :

Gouttières Aluminium Sherbrooke Inc. :8 123 \$, taxes en sus
Gouttières A Champoux Inc :10 925 \$, taxes en sus

***Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par Pierre Bellerose
Et unanimement résolu par les conseillers présents***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille donne le contrat pour le changement des gouttières au Camillois à l'entreprise Gouttières Aluminium Sherbrooke Inc, au montant de huit mille cent vingt-trois dollars (8 123 \$), taxes en sus.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière coordonne les travaux avec Destination Saint-Camille.

ADOPTÉE

2021-05-106

9.2 Budget Service d'animation estivale 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité embauchera un coordonnateur pour le Service d'animation estivale pour accompagner les animateurs dans la tenue de leurs activités;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'avoir une personne adulte pour ce poste notamment pour s'assurer que les mesures sanitaires sont respectées;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit débloquer un budget pour une telle ressources;

Il est proposé par Lucie Cormier

Appuyé par Nicolas Rudloff

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE huit mille dollars (8 000 \$) soit pris dans les surplus non affectés pour le Service d'animation estivale 2021.

ADOPTÉE

10 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Pas de question des citoyens présents.

11 CORRESPONDANCE

11.1 Copie de la correspondance

La correspondance du mois est remise à l'ensemble des membres du conseil.

12 VARIA

Aucun sujet au varia.

2021-05-107

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la présente séance soit levée à 19 h 55.

ADOPTÉE

Philippe Pagé
Maire

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Philippe Pagé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Philippe Pagé, Maire